

LE CONFLIT SINO- VIETNAMIEN



Parti communiste marxiste-léniniste

Une longue série de provocations

Février 78 : début de l'expulsion massive des ressortissants chinois du Vietnam, en violation de l'accord de 1955 entre le Parti Communiste Chinois et le Parti Communiste du Vietnam.

9 juin 78 : déclaration du gouvernement chinois pour résoudre le problème de l'expulsion des ressortissants chinois.

Juillet 78 : le nombre des ressortissants chinois expulsés du Vietnam atteint 2 000 par jour.

19 juillet : le gouvernement chinois propose des négociations aux autorités vietnamiennes.

Août 78 : les incidents se multiplient à la frontière sino-vietnamienne lors de l'expulsion des ressortissants chinois dont le nombre atteint 160 000.

26 août : violation du territoire chinois par 6 militaires, et 12 miliciens vietnamiens dans la région de Sankoshu, district de Hokou, province du Yunnan.

28 août : 2 militaires vietnamiens ont fait intrusion à Nunghuai, région du Kouangsi (Yunnan) et ont blessé un jeune chinois à coup de couteau.

2 septembre 78 : 60 soldats et miliciens vietnamiens ont fait incursion en territoire chinois dans la région de Nungchiao et Nunghei, district de Chingsi (Kouangsi) tandis que 40 autres entraînent dans la région de Tsingshan, district de Founing (Yunnan) enlevant un paysan chinois.

18 septembre : le gouvernement chinois adresse une protestation aux autorités vietnamiennes.

26 septembre : fin des négociations sino-vietnamiennes sans résultat.

1er octobre 78 : 33 vietnamiens armés entrent dans la région de Tontsewang province du Yunnan et le 2 octobre 36 autres ont menacé et passé à tabac des paysans chinois et 16 d'entre eux ont été blessés dont 6 grièvement.

6 octobre : un ouvrier du district de Hokeou (Yunnan) a été lapidé par des soldats vietnamiens.

17 octobre : intrusion et menace de paysans chinois par des soldats vietnamiens dans le district de Hokeou.

26 octobre : nouvelle protestation du gouvernement chinois.

27 octobre : 33 soldats vietnamiens agressent des paysans à Tontsewang (Yunnan) en blessant 15 dont 4 grièvement.

30 octobre : les vietnamiens pénètrent dans le district de Tonghsing et volent des buffles.

1er novembre 78 : incident sanglant dans la région de Tinghaochan, district du Chingsi (Kouangsi). 500 coups de feu sont tirés par les vietnamiens qui font 12 blessés chinois et qui enlèvent 8 paysans chinois dont 6 seront tués. Lors de cet incident les Chinois ne tireront aucun coup de feu pour éviter de graves affrontements.

3 novembre : signature à Moscou du « Traité d'amitié et de coopération » soviéto-vietnamien.

5 novembre : les vietnamiens multiplient leurs incursions en territoire chinois menaçant les paysans et entravant les moissons en cours dans le district de Ningming.

15 novembre : les vietnamiens entrent dans le secteur de Jechoueitang, district de Kinping (Yunnan) et tirent des coups de feu sur les paysans qui travaillent aux champs.

26 novembre : agression dans le district de Hokeou (Yunnan). Mise en place de pals et de fortifications en territoire chinois près de Maloutong entre les jalons n° 10 et 11.

9 décembre 78 : 5 bateaux vietnamiens attaquent 2 chalutiers chinois et font 1 mort et 2 blessés parmi les marins.

10 décembre : bombardement du poste frontière de

Liaohang, district de Ningming.

11 décembre : attaque contre le village frontalier de Kinchoueiho, district de Kinping. 1 000 coups de feu ont été tirés pendant 8 heures par les vietnamiens.

14 décembre : des soldats vietnamiens ont attaqué à nouveau le poste frontière de Liaohang blessant un soldat chinois tandis que, dans la même région, des mines posées en territoire chinois ont fait 1 mort et 3 blessés.

23 décembre : une attaque lancée aux environs du jalon ouest n° 2, a fait 9 victimes chinoises.

25 décembre : note du gouvernement chinois mettant en garde les dirigeants vietnamiens. « Notre patience a des limites » dit-elle.

25 décembre : plus de 12 divisions vietnamiennes soit 120 000 hommes envahissent le territoire du Kampuchea Démocratique (Cambodge).

11 janvier 78 : les Vietnamiens ont lancé des attaques contre le poste frontière de Longbang, le village de Paigan, l'école primaire de Paigan, dans le district de Chingsi ainsi que sur le village de Pobiao. Les villageois ont dû évacuer leurs villages.

15 janvier : attaque contre le hameau d'Ehuai.

16 et 17 janvier : les villages de Paigan, Pobiao, Ehuai et Naxi ont été attaqués à 27 reprises. 17 maisons ont été détruites.

27 janvier : des mines posées en territoire chinois dans la commune de Dongnian, district de Ningming province de Kouangsi, ont fait 1 mort et plusieurs blessés graves.

29 janvier : des patrouilleurs frontaliers chinois ont été attaqués par 50 soldats vietnamiens dans la commune de Mengtong, district de Malipo (Yunnan) et ont eu 1 mort et plusieurs blessés.

2 février 78 : attaque contre des gardes frontaliers dans les districts de Founing au Yunnan et de Napo au Kouangsi, faisant 4 morts et 7 blessés.

7 février : les attaques contre les garde-frontières se multiplient faisant beaucoup de morts et blessés dans les districts de Kinping, Fulin, Chingsi.

13 février : attaque contre des trains chinois de la ligne Hekou-Kaiyuan, n°s 2 992 et 8 704. 4 Chinois ont été victimes des mines posées par les Vietnamiens dans le district de Chingsi et des garde-frontières attaqués dans le district de Malipo.

15 février : 1 mort et 2 blessés par les mines près du jalon n° 59 district de Ningming (Kouangsi). Attaque contre les garde-frontières près du poteau frontière n° 48 district de Ningming. Attaque contre l'école de Aidian district de Ningming pendant 1 heure qui a causé de lourds dégâts.

17 février : début de la contre-attaque chinoise aux provocations vietnamiennes. Publication d'une déclaration par l'agence Xinhua.

Au total « du mois d'août dernier jusqu'à présent, les autorités vietnamiennes, au mépris des appels et des mises en garde répétés de notre pays, ont envoyé des forces armées faire intrusion dans les régions frontalières chinoises en 162 endroits, lance 705 provocations armées contre la Chine, tué et blessé plus de 300 gardes-frontières et habitants frontaliers chinois. »

Déclaration des Fronts de la
Défense-frontière du Yunnan et Guangxi
17 février 79

De la longue patience... à la riposte

• Déclaration du ministère chinois des Affaires étrangères au sujet de l'expulsion de ressortissants chinois par le Vietnam

« ... Tout le monde sait que la Chine compte un million et quelques centaines de milliers de ressortissants au Viet Nam, qui sont pour la plupart des travailleurs, et dont 90% vivent au Sud Viet Nam. En 1955, les Partis chinois et vietnamien ont procédé à un échange de vues sur la nationalité, les droits et les devoirs des Chinois résidant au Viet Nam. A la suite de consultations répétées, ils ont affirmé ce qui suit : Les Chinois résidant au Nord Viet Nam, à condition qu'on leur concède les mêmes droits qu'aux Vietnamiens, peuvent, par étapes, devenir citoyens vietnamiens, selon le principe du libre consentement et après un long et patient travail idéologique de persuasion et d'éducation. Quant à la question des Chinois résidant au Sud Viet Nam, elle devra être discutée et réglée par les deux pays après la libération du Sud Viet Nam.

C'est partant du désir de resserrer l'amitié fraternelle entre les peuples chinois et vietnamien que la partie chinoise a formulé ces principes, qui sont conformes à sa politique constante d'encourager l'adoption par les Chinois résidant à l'étranger, par libre consentement, de la nationalité du pays de leur résidence, de même qu'aux règles générales suivies dans le monde qui défendent de naturaliser de force les ressortissants étrangers. Le Parti et le gouvernement vietnamiens approuvaient et soutenaient à l'époque ces principes, et ils ont souligné à maintes reprises dans des documents : « Les Chinois doivent jouir d'une liberté totale quant à l'option pour la nationalité vietnamienne, il ne faut absolument pas les y obliger », « il faut continuer à accorder tous les droits à ceux qui n'ont pas encore adopté de leur propre gré la nationalité vietnamienne et s'abstenir d'adopter une attitude discriminatoire à leur égard. Il n'est absolument pas permis de précipiter les choses en leur donnant des ordres et de les mépriser ». Par ailleurs, ils ont confirmé ce qui suit : Sur le plan politique, les résidents chinois au Viet Nam jouissent des mêmes droits et remplissent les mêmes devoirs que les Vietnamiens ; sur le plan économique, ils ont la liberté de se livrer, conformément aux lois, aux activités industrielles et commerciales ; sur le plan culturel, ils ont la liberté d'ouvrir des écoles et d'éditer des journaux ; et leurs mœurs et coutumes doivent être respectées. Cependant, ces dernières années, le gouvernement vietnamien, allant diamétralement à l'encontre de l'accord convenu entre les deux Partis, a forcé les ressortissants chinois à adopter la nationalité vietnamienne et pratiqué avec acharnement une politique de discrimination, d'ostracisme et de persécution à leur endroit, portant gravement atteinte à leurs droits et intérêts légitimes et les mettant dans l'impossibilité de survivre. Il est allé jusqu'à les refouler massivement vers la Chine.

Au Sud Viet Nam, le gouvernement vietnamien, reniant la position qu'il avait proclamée, a fait siennes les méthodes employées par le régime réactionnaire de Ngo Dinh Diem et usé des moyens les plus brutaux contre les ressortissants chinois. Le 21 août 1956, le régime réactionnaire de Ngo Dinh Diem promulgua un décret pour forcer les ressortissants chinois à renoncer à leur propre nationalité et à adopter la nationalité vietnamienne. Le 17 avril 1957, ce même

régime déclara l'annulation de toutes les cartes d'identité de ressortissant étranger délivrées aux résidents chinois. Le 20 mai 1957, la commission des Affaires des Chinois d'outre-mer de la République populaire de Chine publia une déclaration, par laquelle elle condamnait énergiquement les agissements arbitraires des autorités réactionnaires sud-vietnamiennes qui forçaient les résidents chinois à changer de nationalité et éleva une protestation véhémement à cet égard. La République démocratique du Viet Nam donna alors son approbation et son soutien à la juste position chinoise. Et le journal Nhan Dan, organe du Comité central du Parti des Travailleurs du Viet Nam, publia des articles pour stigmatiser les actes illégaux de la clique Ngo Dinh Diem. Dans les déclarations politiques et les autres documents pertinents publiés en 1960, 1964, 1965 et 1968, le Front national de libération du Sud Viet Nam définit ce qui suit : « Tous les décrets et toutes les mesures concernant les ressortissants chinois pris par le régime américano-fantôme sont abrogés » et « les résidents chinois ont le droit de choisir librement leur nationalité ». Cependant, après la libération du Sud Viet Nam, le gouvernement vietnamien modifia soudain sa position antérieure. Au mépris de l'esprit de l'accord réalisé entre les deux Partis, le gouvernement vietnamien, sans avoir consulté le gouvernement chinois, prit, lors du recensement général des habitants du Sud Viet Nam et de l'élection des députés à l'Assemblée nationale en février 1976, une décision obligeant les Chinois résidant au Sud Viet Nam à inscrire la nationalité qui leur avait été imposée sous la domination de Ngo Dinh Diem. Par la suite, il imposa ouvertement diverses restrictions draconiennes aux ressortissants chinois qui gardaient la nationalité chinoise pour les évincer et les persécuter. Maintenant, le porte-parole du ministère vietnamien des Affaires étrangères allègue : « Dans le Sud Viet Nam, depuis 1956, la presque totalité des ressortissants chinois ont opté pour la nationalité vietnamienne. Ainsi ont-ils abandonné leur statut de ressortissant chinois pour devenir Vietnamiens d'origine chinoise ». De cette façon, il a supprimé l'existence d'un million et quelques centaines de milliers de Chinois vivant au Sud Viet Nam. Le gouvernement chinois ne saurait jamais l'admettre.

Les faits prouvent que la partie vietnamienne a depuis longtemps rejeté entièrement l'accord convenu entre les deux Partis (...).

Dès le début de 1977, la partie vietnamienne, suivant sa politique de « purification des régions frontalières » dans les provinces contiguës au territoire chinois, a procédé à l'expulsion massive des ressortissants chinois qui s'étaient installés voici longtemps dans les régions frontalières du Viet Nam. En octobre dernier, elle a entrepris d'expulser les Chinois résidant à Hoang Lien Son, Lai Chau, Son La et dans d'autres provinces nord-ouest. Et l'opération a progressivement évolué pour aboutir à une expulsion massive des ressortissants chinois vivant dans les diverses régions du Nord Viet Nam. Le gouvernement chinois a essayé à maintes reprises de persuader le gouvernement vietnamien de prendre des mesures pour cesser l'expulsion des résidents chinois dans l'intérêt de l'amitié sino-vietnamienne. Or, la partie vietnamienne, loin de suivre nos conseils, a provoqué à l'échelle nationale de plus graves incidents d'expulsion des résidents chinois. Elle a transporté par voie terrestre des dizaines de milliers de ressortissants chinois à Lao Cai, Dong Dang, Mong Cai et dans d'autres localités près de la frontière sino-vietnamienne pour les refouler ensuite en Chine. Dans le même temps, de nombreux Chinois ont dû rentrer en Chine par mer, à bord de petits bateaux. Au cours des deux derniers mois, le nombre des ressortissants

chinois expulsés a augmenté chaque jour davantage, passant de quelques centaines par jour au début d'avril à des milliers durant la dernière décade de mai. A la fin de mai, le chiffre total a dépassé cent mille.

Les persécutions et les traitements iniques infligés par les autorités vietnamiennes aux résidents chinois sont trop nombreux pour être tous mentionnés. Au début de 1977, le Viet Nam, sous le prétexte d'un recensement démographique, a obligé les ressortissants chinois à s'inscrire en tant que citoyens vietnamiens. Nombre de ressortissants chinois qui ont tenu à garder la nationalité chinoise se sont vus privés de leur droit à l'emploi comme à la scolarisation ou licenciés de façon injustifiée, tandis que leur ration alimentaire a été supprimée par suite de l'annulation de leur droit de résidence. Les agents de l'administration locale et de la sécurité publique du Viet Nam se permettent à tout moment de faire intrusion dans les habitations des Chinois, forcent ceux-ci à remplir des « formules de rapatriement volontaire », fouillent leurs maisons et se livrent aux exactions. De nombreux résidents chinois ont vu leurs biens, acquis au prix de tant d'années de labeur, illégalement confisqués. Beaucoup de familles ont dû se déplacer, et elles n'arrivent toujours pas à trouver refuge. Au cours de leur traversée du territoire vietnamien, les ressortissants chinois ont enduré les pires souffrances et subi toutes sortes d'humiliations. Beaucoup d'entre eux ont été molestés sans aucune raison ; certains ont été même blessés ou tués par des soldats et des policiers vietnamiens qui ont ouvert le feu sur eux. Les souffrances endurées au Viet Nam par les résidents chinois sont révoltantes, et telles qu'on en a rarement vu dans les rapports internationaux.

(...)

Le gouvernement chinois s'est toujours prononcé pour le règlement des différends et des litiges entre Etats par voie de consultations et de négociations. S'agissant de l'éviction, de la persécution et du refoulement des ressortissants chinois par le Viet Nam, nous avons, dès le début, préconisé d'y trouver en temps opportun une solution au moyen de consultations menées entre les deux parties, et accompli beaucoup d'efforts en ce sens. Le gouvernement chinois a effectué, par voie diplomatique, de nombreuses démarches auprès de la partie vietnamienne, exprimant l'espoir que le gouvernement vietnamien prendrait des mesures efficaces, propres à arrêter la persécution et l'expulsion des ressortissants chinois. Or, la partie vietnamienne, n'en faisant qu'à sa tête, a intensifié de plus belle le refoulement des ressortissants chinois, de sorte que la situation s'est encore aggravée. Tout en continuant d'expulser les résidents chinois, elle propose maintenant une rencontre pour discuter les soi-disant « différends relatifs au problème des Hoa ». Le fait que la partie vietnamienne refuse de reconnaître la présence des ressortissants chinois au Viet Nam montre que sa « proposition » est tout à fait hypocrite et vide de sens pratique.

(...)

Le parti communiste chinois, le gouvernement et le peuple de Chine ont toujours attaché un grand prix à l'amitié et à l'unité entre les peuples chinois et vietnamien, et déployé des efforts inlassables dans ce sens. Ces dernières années, la partie vietnamienne a entrepris une série d'actes de nature à détériorer les relations entre les deux Etats et s'est opposée à la Chine de différentes manières. Néanmoins, la partie chinoise, gardant à cœur l'intérêt général, a toujours fait preuve de retenue et de tolérance ; à maintes reprises, elle s'est adressée sincèrement aux dirigeants vietnamiens, exprimant le vœu que les deux parties conjuguent leurs efforts et prennent des mesures effectives et efficaces en vue de sauvegarder l'amitié traditionnelle entre les deux peuples. Nous n'avons jamais pensé ni souhaité que les relations sino-vietnamiennes évoluent jusqu'au point où elles en sont aujourd'hui. Le peuple chinois a toujours œuvré dans le passé œuvre maintenant et continuera d'œuvrer à l'avenir de manière à renforcer l'amitié et l'unité entre les peuples chinois et vietnamien. Nous espérons que la partie vietnamienne, conformément à ce qu'elle a pro-

clamé, fera s'accorder ses actes avec ses paroles, prendra vraiment à cœur l'amitié traditionnelle entre les deux peuples ainsi que leurs intérêts fondamentaux, cessera immédiatement ses agissements erronés d'éviction, de persécution et d'expulsion des ressortissants chinois et ne fera plus rien qui puisse porter atteinte à l'amitié entre les peuples chinois et vietnamien.

9 juin 78

• Pour une solution globale de la question des ressortissants chinois au Vietnam

« Depuis juin 1977, la partie chinoise a effectué, par divers canaux, de nombreuses démarches auprès de la partie vietnamienne, appelant avec instance cette dernière à prendre à cœur l'amitié traditionnelle entre les deux peuples et à cesser tout acte de discrimination, d'éviction, de persécution et d'expulsion des résidents chinois au Viet Nam. Cependant, la partie vietnamienne a toujours fait la sourde oreille, de sorte que l'affaire a pris une tournure chaque jour plus grave.

Dans le même temps, la partie vietnamienne a poursuivi son opération de persécution et d'expulsion massive des ressortissants chinois, de sorte que le nombre des résidents chinois refoulés en Chine est passé à près de 160 000. Depuis le 12 juillet, en quelques jours seulement, plus de 2 000 ressortissants chinois ont été refoulés par la partie vietnamienne aux points de passage frontalier de Yeouyi et de Tonghsing, dans la province chinoise du Kouangsi.

« La partie chinoise réaffirme que le gouvernement chinois préconise invariablement le règlement des différends entre les deux Etats par voie de négociations. Le gouvernement chinois espère sincèrement que sa proposition trouvera un écho favorable auprès du gouvernement vietnamien. »

Déclaration du ministère
des A.E. du 19 juillet 78.

• Protestation contre la violation du territoire chinois par le Vietnam

« Les autorités de Hanoi doivent mettre fin immédiatement à tous ces actes de violation de la souveraineté territoriale chinoise, démanteler toutes leurs fortifications ou installations en territoire chinois et ôter les mines qu'elles y ont placées ».

« Récemment, Hanoi a envoyé des agents armés de la sécurité publique et des miliciens franchir la frontière sino-vietnamienne pour provoquer délibérément les garde-frontières et la population frontalière et créer des incidents. Ils ont installé des fils de fer barbelé, creusé des tranchées et dressé des barrages un peu partout le long de la frontière, du côté chinois. C'est un pas important franchi par la partie vietnamienne dans la violation de la souveraineté territoriale de la Chine et dans la dégradation des relations entre les deux pays.

Note du ministère des A.E.
du 18 septembre 78.

• Le Vietnam ferme la porte

« La politique conséquente du gouvernement chinois au sujet des Chinois d'outre-mer est irréprochable. La bonne volonté du gouvernement chinois de résoudre par

voie de négociations le différend sino-vietnamien sur le problème des résidents chinois peut également soutenir toute épreuve. Il en va de même de la patience du gouvernement chinois à ce sujet. Nous ne ménagerons jamais aucun effort à cet égard. »

« Le gouvernement et le peuple chinois attacheront constamment un grand prix à l'amitié et à l'unité entre les peuples chinois et vietnamien. Nous avons la ferme conviction que le vœu des peuples chinois et vietnamien ainsi que des autres peuples du monde de voir la Chine et le Viet Nam régler leur différend par voie de consultations amicales deviendra réalité. »

Déclaration du chef de la délégation
chinoise à la 8e séance des
négociations sino-vietnamiennes
26 septembre 78.

• Nouvelle protestation du ministère chinois des Affaires étrangères

Au cours des dix derniers jours de septembre et de la première quinzaine d'octobre, des Vietnamiens armés ont dépassé le point de jonction des chemins de fer chinois et vietnamien, envahi la région de la passe de Yeouyi, ville de Pingsiang, lapidé le personnel de la défense frontalière et des chemins de fer, blessant une dizaine de Chinois. »

La note conclut : « Le gouvernement chinois exige à juste titre de la partie vietnamienne qu'elle mette immédiatement fin à toute violation de la souveraineté territoriale de la Chine. Les autorités vietnamiennes doivent endosser la responsabilité de toutes les conséquences de leurs agissements. »

26 octobre 78.

• « Notre patience a des limites »

« Il est à noter que si le Viet Nam viole le territoire de la Chine et sa souveraineté, c'est parce qu'il est encouragé et appuyé par le social-impérialisme soviétique. La Chine s'est engagée dans une nouvelle longue marche en vue d'accélérer les quatre modernisations. Sur l'ensemble de son territoire règnent la stabilité, l'unité et le dynamisme. Les peuples du monde s'en réjouissent, mais le Kremlin s'en inquiète. Une Chine stable et puissante est la peur de l'U.R.S.S. qui tente de conquérir l'hégémonie du monde, et du Viet Nam qui cherche à faire la loi dans le Sud-Est asiatique. Tous les deux ont donc besoin de créer des difficultés à la Chine par des provocations à la frontière et des menaces de guerre, et de saboter la stabilité et l'unité de la Chine en vue de faire obstacle à la réalisation des quatre modernisations. Mais ce complot n'aboutira pas.

Les autorités vietnamiennes sont allées assez loin dans la voie antichinoise. La patience et la retenue du peuple chinois ont des limites. La Chine ne lèse personne et ne permet à personne de la léser. Si on ne nous attaque pas, nous n'attaquerons pas, mais si on nous attaque, nous contre-attaquerons. Nous n'avons qu'une parole. Nous tenons à avertir solennellement les autorités de Hanoi : si elles continuent à agir arbitrairement en s'appuyant sur le soutien soviétique pour réaliser leurs ambitions insatiables, elles n'échapperont pas à un châtiement mérité, et ne pourront pas prétendre qu'elles n'étaient pas prévenues. »

• Déclaration de l'agence Xinhua sur ordre du gouvernement chinois

« Récemment, les autorités vietnamiennes, au mépris des avertissements répétés de la partie chinoise, ont envoyé continuellement des forces armées envahir le territoire chinois et attaquer les gardes-frontières et les habitants frontaliers chinois, de sorte que la situation s'est détériorée rapidement et qu'une grave menace pèse sur la paix et la sécurité dans les régions frontalières chinoises. Poussées à bout, les troupes de la défense-frontière chinoise ont été contraintes de se dresser pour la contre-attaque.

Ces deux dernières années, les autorités vietnamiennes, tout en se livrant avec frénésie à des activités antichinoises et au refoulement des ressortissants chinois, n'ont cessé de lancer des provocations armées et d'entreprendre des actes d'hostilité dans les régions frontalières chinoises. Ayant à cœur l'amitié entre les peuples chinois et vietnamien, la partie chinoise a toujours adopté une attitude faite de retenue et de modération, et a donné à maintes reprises des conseils et des avertissements aux autorités vietnamiennes, afin d'éviter que l'événement ne s'amplifie. Cependant, les autorités vietnamiennes, épaulées par l'Union soviétique, ont affiché une arrogance démesurée et pris la retenue et l'aspiration à la paix de la partie chinoise pour un signe de faiblesse ; ainsi, elles ont agi avec une impudence accrue en poursuivant sans discontinuer l'escalade de leur agression armée dans les régions frontalières chinoises. Les autorités vietnamiennes ont massé d'importantes troupes le long de la frontière sino-vietnamienne et envahi de façon répétée le territoire chinois. Elles ont ostensiblement posé des mines et construit des fortifications en terre chinoise, tiré à loisir des coups de fusil et de canon, détruit des villages, tué des militaires et civils chinois, pillé des biens, attaqué des trains et créé de graves incidents sanglants. Rien qu'au cours des six derniers mois, le Viet Nam a lancé plus de 700 provocations armées, faisant plus de 300 morts et blessés parmi les gardes-frontières et les habitants frontaliers chinois. Par ces actes d'agression effrénés, les autorités vietnamiennes visent à provoquer des conflits militaires à la frontière méridionale de la Chine, à aggraver la tension et à saboter les efforts de la Chine pour la modernisation socialiste. Si les actes d'agression du Viet Nam n'étaient pas arrêtés, cela mettrait aussi, sans aucun doute, en danger la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est, même dans toute la région asiatique.

La position conséquente du gouvernement et du peuple chinois est la suivante : « Si on ne nous attaque pas, nous n'attaquerons pas, mais si on nous attaque, nous contre-attaquerons. » Que les troupes de la défense-frontière chinoise, poussées à bout, se soient dressées pour la contre-attaque, c'est là une action tout à fait juste. Désireux d'édifier notre pays, nous avons besoin d'une conjoncture internationale de paix et nous ne voulons pas la guerre. Nous ne prétendons à aucun pouce de territoire vietnamien, et nous ne permettons absolument pas qu'on envahisse délibérément le territoire de notre pays. Ce que nous souhaitons, c'est une frontière de paix et de tranquillité. Après avoir contre-attaqué comme il se doit les agresseurs vietnamiens, les troupes de la défense-frontière chinoise s'en tiendront strictement à la défense de la frontière de la patrie. Nous sommes persuadés que la position de la Chine bénéficiera de la sympathie et du soutien de tous les pays et peuples épris de paix et de justice.

Dans la longue lutte révolutionnaire, les peuples chinois et vietnamiens se sont accordés sympathie, aide et soutien, nouant ainsi entre eux une profonde amitié. Le fait que des conflits armés aussi graves se sont produits maintenant entre la Chine et le Viet Nam est exclusivement dû aux autorités vietnamiennes qui sont allées à l'encontre de la volonté des peuples chinois et vietnamien. Le gouvernement et le peuple chinois attachent un grand prix à l'amitié entre les peuples de Chine et du Viet Nam et œuvrent

à la sauvegarder. Cela, ils l'ont fait dans le passé, ils le font aujourd'hui, et ils le feront à l'avenir.

Le gouvernement chinois exige solennellement des autorités vietnamiennes la cessation immédiate de leur invasion armée et de toutes leurs activités de provocations et de sabotages dans les régions frontalières chinoises, le retrait de tout leur personnel armé des territoires chinois qu'elles ont illégalement occupés, ainsi que le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Chine. Le gouvernement chinois est depuis toujours d'avis que les différends entre les deux pays doivent être réglés de façon équitable et raisonnable au moyen de négociations pacifiques. Etant donné le manque total de sincérité du côté vietnamien, aucune des négociations antérieures n'a pu aboutir. Maintenant, le gouvernement chinois propose une nouvelle fois que les deux parties entament rapidement des négociations entre leurs représentants à un niveau ap-

proprié, dans tout lieu agréé par elles, en vue du rétablissement de la paix et de la tranquillité dans les régions frontalières des deux pays, et partant, de résoudre les litiges concernant les problèmes de la frontière et du territoire. Le gouvernement chinois est prêt à entreprendre des négociations concrètes sur tout moyen constructif permettant d'assurer la paix et la tranquillité à la frontière sino-vietnamienne.

Au moment où les troupes de la défense-frontière chinoise se voient obligées de riposter à l'invasion armée vietnamienne, le gouvernement chinois lance cet appel aux autorités vietnamiennes ; revenez de vos égarements, arrêtez-vous au bord du précipice, et ne persistez plus dans la voie erronée.

Le 17 février 1979

Que veulent les dirigeants vietnamiens

• Un aveu

En 1976, Hoang Tung, membre du Comité central du parti vietnamien a déclaré à un journaliste occidental :

« Pendant la guerre au Vietnam, amener la Chine et l'Union soviétique à soutenir de tous leurs efforts de Nord-Vietnam, c'était important pour le Viet Nam. Maintenant, il ne lui est pas tellement nécessaire d'appliquer cette politique... Aujourd'hui l'entente avec l'Union soviétique joue un rôle d'une extrême importance pour le Viet Nam. L'Union soviétique espère vivement affaiblir l'influence chinoise dans cette partie du monde, voilà qui coïncide avec les intérêts du Viet Nam ».

On ne saurait être plus clair sur l'abandon d'une politique d'indépendance nationale par le Vietnam et sur un choix de soumission aux intérêts soviétiques.

• Pourquoi les provocations vietnamiennes ?

Selon l'A.F.P. de Pékin, la riposte de la Chine aux provocations vietnamiennes aurait permis de mettre trois divisions vietnamiennes hors de combat.

De plus, sur les sept installations vietnamiennes de missiles pointés vers la Chine, trois auraient été complètement détruites et les quatre autres auraient subi de graves dommages les rendant pour le moment inutilisables. L'action de la Chine reste limitée à une dizaine de kilomètres au-delà de la frontière sino-vietnamienne et doit se terminer par un retrait des forces chinoises juste à la frontière, pour assurer la sécurité du territoire, après avoir atteint ses objectifs.

Alors que l'URSS qui a signé avec le Vietnam un traité

militaire n'intervient pas, en tout cas de manière massive contre la Chine, on peut se demander quels étaient les buts des multiples provocations vietnamiennes encouragées par Moscou contre le territoire chinois.

Sans vouloir déclencher un conflit d'envergure contre la Chine conflit qui engendrerait une guerre populaire encore plus massive que celle qui épuise aujourd'hui les occupants vietnamiens au Cambodge, l'URSS, relayée par le Vietnam, poursuivait plusieurs buts :

— D'abord, en harcelant ainsi la Chine à ses frontières, elle l'obligeait à consacrer beaucoup de forces humaines et matérielles à la défense du territoire. Elle retardait ainsi l'effort de modernisation du pays, modernisation dangereuse pour les plans hégémonistes de Moscou dans la mesure où elle rend la Chine plus forte et donc mieux à même de résister à une attaque d'envergure.

Ensuite, pendant que l'attention se concentre aux frontières sino-vietnamiennes, l'URSS continue de mettre en place son dispositif mondial, sans faire de bruit : par exemple, elle continue son engagement militaire aux côtés de l'Éthiopie contre l'Érythrée et personne n'en parle, elle trame des intrigues en Afghanistan et tout reste dans l'ombre, etc.

Bref, elle poursuit discrètement son avance en Afrique et en Asie. Le Vietnam, lui, continue d'occuper le Cambodge où il subit d'ailleurs de lourdes pertes.

Enfin, il ne faut pas laisser de côté les ambitions territoriales propres au Vietnam : les îles Xicha, par exemple, sont l'objet de convoitises vietnamiennes et le Vietnam espérait mettre la main dessus sans encourir de riposte chinoise.

Pour le moment, tous les feux sont braqués sur la frontière sino-vietnamienne, mais le succès de la riposte chinoise en donnant un coup d'arrêt aux provocations, permettra de redonner au vrai problème (l'ambition planétaire de Moscou) toute sa dimension.

L'Humanité et la riposte chinoise

Seule dans la presse française, l'Humanité reprend à son compte la version vietnamienne ou soviétique (c'est la même) des événements qui se déroulent à la frontière sino-vietnamienne. L'éditorial signé René Andrieu parle de la riposte chinoise aux provocations armées du Vietnam

comme d'une « agression ». Pour l'Humanité, la responsabilité chinoise est « évidente ». Voyons tout de même les faits qui servent de fondement à cette évidence. Premier argument : « Ce n'est pas le Vietnam (50 millions d'habitants, une marée de 620 000 hommes selon l'AFP) qui

peut être accusée de vouloir imposer son hégémonie à Pékin ou de préparer la conquête de la Chine (près d'un milliard d'habitants, une armée de 4 325 000 hommes).

Si l'argument est si fort, on se pose alors la question : pourquoi *L'Humanité* n'y a pas eu recours dans le cas du conflit entre le Cambodge (huit millions d'habitants, etc.) et le Vietnam ?

Deuxième argument : « *La vérité, c'est que les Vietnamiens qui sortent à peine d'une terrible guerre — victorieuse — pour leur indépendance, ne veulent être les sujets ni les clients de personne* ». Là encore, l'argument aurait eu certainement plus de poids si le Vietnam n'avait pas adhéré au Comecon, signé un traité militaire avec l'URSS

et concédé les bases militaires d'où furent chassés les Américains, aux Soviétiques. Les beaux gages d'indépendance que voilà !

Enfin, dernier argument : « *Au Cambodge, c'était les Chinois qui menaient la guerre contre le Vietnam par Pol Pot interposé* ». Là, Andrieu passe la mesure. Jusqu'à ce jour personne n'avait osé présenter une version aussi fantaisiste de la brutale agression vietnamienne à l'encontre du Cambodge. C'est fait. Tels sont les trois arguments massue qui permettent à *L'Humanité* d'emboîter — une fois de plus — le pas aux Soviétiques, le tout au nom de l'évidence. La position est plutôt inconfortable, on en conviendra.

«Une riposte limitée»

• Déclaration du PCML

Dans la journée du 16 février, les troupes de défense-frontière chinoise ont procédé à une contre-attaque le long de la frontière avec le Vietnam. Il s'agit d'une riposte limitée aux actes d'agression et aux provocations perpétrées à l'encontre de la Chine depuis plusieurs mois, notamment depuis le début de l'été.

Ces faits d'agression ont été établis par de nombreux reportages de journalistes de différents pays. En quelques mois, les autorités vietnamiennes ont brutalement expulsé plus de 200 000 ressortissants chinois qui vivaient et travaillaient au Vietnam depuis de longues années et avaient participé activement à la résistance anti-américaine. Ces derniers mois. Les dirigeants de Hanoï ont transformé la zone frontière en un véritable « camp retranché » ; elle est devenue « zone interdite » sous autorité militaire, et ils en ont expulsé une partie de la population traditionnellement amie de la Chine ; ils ont fermé les accès entre les deux pays, ont posé des mines sur de grandes surfaces, installé des postes avec miradors. Depuis août dernier, ils ont attaqué des trains chinois, pillé des biens en territoire chinois, accompli plus de 700 provocations armées et tué 300 Chinois, gardes-frontières et civils.

De telles attaques, qui allaient en s'amplifiant ces derniers temps, ont nécessité la riposte chinoise. Des mois durant, le gouvernement chinois a fait preuve de patience et a exhorté la partie vietnamienne à négocier, à cesser ce recours à la force. Le coup de semonce du 16 février vise à lui faire entendre raison, à rétablir la paix et la sécurité le long de la frontière. On ne saurait impunément s'en prendre à l'intégrité et à la souveraineté du territoire chinois. En aucun cas, la politique de la Chine ne saurait être une politique de faiblesse et d'impuissance qui laisserait le peuple chinois engagé dans la gigantesque bataille de la modernisation, désarmé et vulnérable.

Une telle riposte, cependant, ne présente nullement le caractère d'une agression.

Comme la indiqué l'éditorial du quotidien du Parti communiste chinois : « *Nous ne prétendons à aucun pouce de territoire vietnamien. Ce que nous souhaitons, c'est une frontière de paix et de tranquillité. Après une riposte, rendu nécessaire, aux agresseurs, nos troupes de la défense-frontière s'en tiendront strictement à la défense de la frontière de la patrie* ».

Une fois leur riposte accomplie, les troupes chinoises se retireront sur leur frontière. De la même façon, en 1962, le gouvernement chinois a été amené à contenir une agression indienne contre la Chine ; les troupes chinoises ont alors repoussé les agresseurs indiens de quelques kilomètres et ont ensuite réintégré le territoire chinois après le succès de leur opération.

Aujourd'hui, la Chine procède de la même sorte à l'encontre du Vietnam. Ce matin du 20 février, il est déjà

question d'un repli organisé des troupes de défense-frontière en territoire chinois. En aucun cas, la politique chinoise se saurait être confondue avec une politique d'agression à l'encontre de qui que ce soit.

Ceux qui crient à « *l'agression contre le Vietnam* » se conduisent tel le voleur qui crie « au voleur » ! Voilà bientôt deux mois que le Vietnam a lancé une agression généralisée et systématique du Kampuchea (Cambodge) ; il y maintient une armée de 150 000 hommes, y installe un gouvernement fantoche à sa solde.

Il s'agit bien d'une agression caractérisée à l'encontre d'un autre pays. Sans vergogne, les dirigeants vietnamiens s'efforcent de mettre sur pied une Fédération indochinoise sous leur tutelle et cherchent à pousser plus loin leur expansion dans le Sud-Est asiatique. Ils installent à la force des baïonnette un gouvernement à leur solde dans une capitale étrangère et y maintiennent leurs troupes en permanence. Voilà des mois et des mois que les chefs de Hanoï s'en prennent à « l'hégémonisme chinois », ennemi no 1 » et multiplient leurs provocations à la frontière chinoise pour préparer, masquer et justifier leur occupation du Kampuchean. Ils en seront pour leurs frais, car les faits sont là. Le gouvernement chinois, quant à lui, use avec retenue de son droit de riposte et s'apprête à retirer rapidement ses troupes en territoire chinois.

Les dirigeants de Hanoï continuent d'envoyer chaque jour troupes, matériel et munitions au Cambodge, tout en niant l'évidence de leur agression !

Lors de l'agression américaine contre le Vietnam, la Chine s'est toujours trouvée aux côtés du Vietnam ; elle a été un arrière solide et sûr, tant sur le plan politique que pour le ravitaillement et l'appui logistique. Une profonde et réelle solidarité s'est nouée entre les peuples chinois et vietnamien. Aujourd'hui, les dirigeants de Hanoï ont fait fi de ce passé commun et se sont engagés dans une mauvaise voie, en attachant le sort de leur pays aux intérêts de Moscou. Car derrière Hanoï et sa volonté d'hégémonisme régional, il y a Moscou et ses manœuvres de domination mondiale. Si les dirigeants de Hanoï courent à l'aventure et à l'agression au Kampuchéa' s'ils s'en prennent fébrilement à la Chine, c'est qu'ils sont soutenus et encouragés, sollicités par le social-impérialisme soviétique.

Voilà pourquoi la situation dans le Sud-Est asiatique requiert toute notre attention et toute notre vigilance. Résister pied à pied à l'agression vietnamienne, tel que le fait le peuple du Kampuchéa avec succès, riposter fermement aux provocations frontalières comme le fait la Chine, c'est la voie juste de la fermeté et de la lutte face aux ambitions démesurées de l'hégémonisme soviétique.

— ANNEXES —

Le conflit sino-indien de 1962

C'est en 1959 que les dirigeants indiens se lancèrent dans l'aventure et firent occuper des parcelles de territoire chinois, en y établissant des têtes de pont. A plusieurs reprises, ces escarmouches firent des morts et des blessés.

En octobre 1962, les dirigeants indiens firent un pas de plus. Le 12 octobre, le premier ministre Nehru donna l'ordre de nettoyer les régions qu'il désirait annexer. Le 20 octobre, il lança une attaque d'envergure contre les gardes frontaliers chinois.

L'ATTITUDE PACIFIQUE DE LA CHINE

La Chine ne souhaitait en rien ce conflit. Sa position de principe pour la solution de tous les conflits légués par l'impérialisme à des pays du tiers monde comme l'Inde et la Chine est claire, et elle n'a pas varié depuis. A de nombreuses reprises, elle proposa des négociations au gouvernement indien. En avril 1960, Zhou Enlai se rendit exprès en Inde pour ouvrir des négociations au sommet et, dans l'immédiat, pour éviter les incidents armés qui portaient préjudice aux deux pays et à l'amitié entre les deux peuples. De juin à décembre 1960, des négociations eurent effectivement lieu, mais les indiens refusèrent d'entendre raison. Ils continuèrent à faire des incursions armées au-delà de cette ligne.

Le gouvernement spéculait sur les difficultés que traversait la Chine à cette époque sur le plan intérieur. Il pensait qu'elle était trop faible pour se défendre... C'était se fourrer le doigt dans l'œil.

Le 24 octobre, soit quatre jours après le déclenchement par l'Inde d'une grande offensive, le gouvernement chinois fit de nouvelles propositions au gouvernement indien : « Les deux parties affirmeraient que la question de la frontière sino-indienne devra être réglée pacifiquement par voie de négociations. Le gouvernement chinois souhaite qu'en attendant le règlement pacifique de cette question, le gouvernement indien accepte que, sur l'ensemble de la frontière sino-indienne, les deux parties respectent la ligne jusqu'à laquelle chaque partie exerçait son contrôle effectif et que les forces armées des deux parties se retirent respec-

tivement à 20 kilomètres de cette ligne en vue de rompre tout contact ».

En même temps, « les gardes-frontières chinois reçurent l'ordre de ne jamais tirer les premiers, en quelque circonstance que ce soit ; de ne pas riposter à moins d'en être réduits à cette extrémité » — ainsi que l'expliqua Zhou Enlai dans une lettre du 15 novembre.

Mais le gouvernement indien ignora ces propositions pacifiques et continua ses opérations militaires en causant des pertes en hommes et en matériel à la Chine.

LA CONTRE-ATTAQUE CHINOISE

Alors, et alors seulement, la Chine riposta énergiquement. Les provocations indiennes avaient trop duré ! L'armée chinoise passa à la contre-attaque. En quelques jours, elle repoussa les agresseurs indiens, les pourchassa en territoire indien et les amena à une véritable débandade. Les dirigeants indiens avaient sur-estimé leurs forces, et ils avaient sous-estimé la volonté de la Chine de ne pas laisser grignoter son territoire.

Mais la Chine n'avait absolument pas l'intention de faire ce qu'elle reprochait à l'Inde et de lui voler du territoire !

CESSEZ-LE-FEU UNILATERAL DE LA CHINE

Le 21 novembre, le gouvernement chinois publia une déclaration qui indiquait : « Dès le lendemain de la publication de la présente déclaration, c'est-à-dire à partir du 22 novembre 1962 à 0 heure, les gardes-frontières chinois cesseront le feu sur l'ensemble de la frontière sino-indienne. A partir du 1er décembre 1962, les gardes-frontières chinois se retireront à 20 kilomètres de la ligne de contrôle effectif qui existait entre la Chine et l'Inde au 7 novembre 1959 ».

Ainsi, pour la première fois dans l'histoire, sans doute, un pays décidait unilatéralement le cessez-le-feu. En plus, les Chinois libérèrent les prisonniers indiens qu'ils avaient capturés, et ils rendirent toutes les armes indiennes qu'ils avaient saisies !

Témoignages

• « J'ai été forcé de partir »

« Je suis ouvrier. Je travaillais à la Compagnie du charbon de la province de Kuang-ning, au nord du Vietnam (...). Au mois de mars 1978, pour cette seule province, les autorités vietnamiennes ont envoyé une troupe de 40 000 hommes, dans les endroits où habitent surtout des ressortissants chinois, et à la frontière vietnamo-chinoise. En avril, les agents de la sécurité publique disaient : — « Si vous ne rentrez pas chez vous, on va vous envoyer à la guerre contre le Cambodge ».

Les soldats vietnamiens volent souvent nos épis de maïs, nos fruits, le soir, ils volent les poules ; ils essaient de semer le trouble et l'insécurité. Au mois de mai, ils viennent avec des camions confisquer les bœufs des paysans ; ils les

chassent de leur maison pour les obliger à rentrer en Chine (...). Moi, je suis allé travailler dans la région minière à partir de 1955. A la lumière de la directive du Président Mao, j'ai participé de toutes mes forces à l'édification du Vietnam. C'est pourquoi, en 1957, on m'a décerné le titre de « héros du travail ». J'ai été décoré de l'ordre de Ho Chi-minh successivement de première, deuxième et troisième classe : voilà les médailles. En 1964, j'ai été élu député à l'Assemblée nationale du Vietnam. J'y suis resté élu pour les troisième, quatrième et cinquième assemblées nationales. En 1960, j'ai adhéré au PTV. (Parti du travail du Vietnam).

En avril 1978, les autorités vietnamiennes ont convoqué une réunion au niveau de la province pour dire aux cadres et délégués des ressortissants chinois : « La Chine exige que vous rédigiez une demande pour vous retirer du PTV ». Cer-

tains camarades ont accepté d'écrire cette demande, mais moi j'ai refusé. A partir du mois d'avril, les autorités vietnamiennes ont commencé à expulser les ouvriers travaillant dans la région minière. Les agents de la sécurité publique ont été mobilisés pour faire du porte à porte et on a même commencé à surveiller ma maison.

Comme j'ai séjourné plus de 20 ans au Vietnam, j'avais pas mal de copains vietnamiens, même à des postes de direction. L'un d'eux me dit : « Je te conseille de partir au plus vite. Même moi je ne peux te protéger : c'est une directive venue de plus haut » (...). J'ai discuté avec ma famille de ce problème délicat et j'ai décidé de retourner en Chine.

Interview exclusive accordé a une délégation du PCML fin août 78.

• Un crime vietnamien

Wang Bihui du district de Hekou a raconté l'histoire de son malheureux fils Gian Weidong, âgé de 14 ans. Le 2 octobre dernier au soir, son fils se baignait dans la rivière de Honghe. Deux envahisseurs vietnamiens cachés dans des broussailles se sont jetés sur lui et l'ont matraqué avant de l'emmener sur l'autre rive. Six jours après, on a découvert le cadavre de son fils, flottant sur une longue perche de bambou. Son corps était couvert de blessures, le bras gauche tordu.

• «Ramène-moi à la maison»

Le 11 décembre dernier, des militaires vietnamiens ont mitraillé le village, les maisons ont été endommagées et des animaux tués. Les 143 habitants ont dû abandonner leur foyer pour se réfugier dans les forêts, à cinq kilomètres de là. Pendant deux mois, ils ont connu le froid et la faim habitant de petites huttes. Voici ce qu'a raconté un vieux milicien : « Je me rappelle que dans la guerre antifrançaise du peuple vietnamien, deux cents guerilleros vietnamiens avaient trouvé refuge dans notre village. Nous leur avions servi notre riz. Qui aurait pu penser que les autorités vietnamiennes nous mettraient aujourd'hui dans l'impossibilité de vivre chez nous-mêmes et de cultiver nos champs ? ».

A la nouvelle de la contre-attaque des gardes-frontières

chinois, une vieille paysanne de 86 ans a dit à sa petite-fille : « Nous ne craignons plus. Dépêche-toi de me ramener à la maison ».

Rapporté par Chine Nouvelle no 3 074

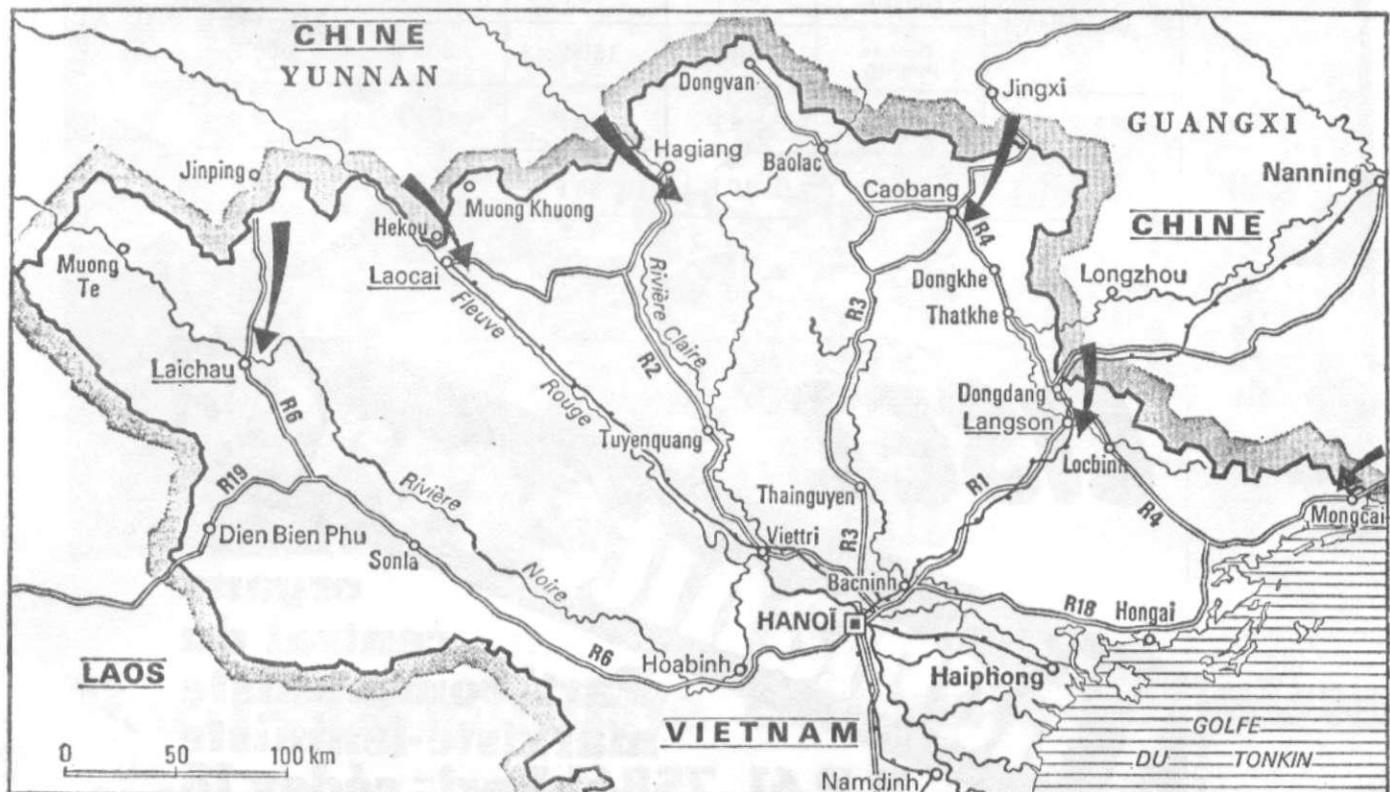
• Destructons

Wei Youging, paysan de la brigade de production de Jinshuihe (district de Jinping), qui est séparée du Vietnam par une rivière, a déclaré : l'année dernière, au moment où le riz était en floraison, des militaires vietnamiens ont franchi plusieurs fois la frontière pour démolir un barrage. Beaucoup de rizières ont été ainsi inondées. Cela nous a coûté plus de 25 000 kg de riz. Depuis le début de l'hiver dernier, des envahisseurs vietnamiens ont souvent tiré sur des paysans en labour et volé des buffles, des bateaux et des outils aratoires, etc. Les paysans de cette brigade étaient obligés d'abandonner leurs 26 ha de rizières et de manioc déjà mûrs.

Rapporté par Chine Nouvelle no 3 073 du 23-2-79

• «Voici les témoignages des crimes des autorités vietnamiennes»

Zheng Shenglong, paysan de nationalité Yao de la brigade de production de Yunling, district de Malipo, a dit aux combattants de la défense-frontière en montrant les cicatrices sur son corps et les menottes qu'il avait portées : « Voici les témoignages des crimes des autorités vietnamiennes ! ». Il a évoqué ensuite sa mésaventure, l'été dernier, un soir, trois soldats vietnamiens firent irruption chez lui. Ils lui passèrent les menottes et l'emmenèrent de force au Viet Nam pour le frapper rudement. Il s'évada 10 jours après. Après le déclenchement de la riposte par nos troupes de la défense-frontière contre les Vietnamiens agresseurs, il a demandé à participer au combat.



*Pour prendre contact avec le
Parti communiste marxiste-léniniste
écrire, BP 61, 75861 Paris cédex 18*

Bulletin d'abonnement

Je m'abonne à :

HR quotidien* - HR bimensuel*

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....

pour une durée de :
Somme versée :

TARIFS

		1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Quotidien	Tarif ordinaire	30 F	90 F	180 F	350 F
	Tarif de soutien	50 F	150 F	300 F	500 F
Bimensuel	Tarif ordinaire	6 F	20 F	38 F	75 F
	Tarif de soutien	10 F	30 F	50 F	100 F

LISEZ

l'humanité rouge

**organe
central du**

**Parti communiste
marxiste-léniniste**

B.P.61, 75861 Paris cédex 18